

L'actU



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'actU n° 123 - Le Trait d'Union du mois de mai 2022

La chronique de...

L'équipe municipale a organisé une réunion-débat pour échanger sur les évolutions possibles des règles d'urbanisme dans le périmètre du hameau de Baillon suite à la révision du PLU (Plan local d'urbanisme) d'Asnières-sur-Oise. Lors de la première réunion sur le sujet, nous avons insisté sur notre volonté de discuter de ces projets en concertation et avec l'accord des



administrés.

Le soir du 19 avril, dès leur entrée dans l'école de Baillon, des administrés ont montré leur désir de dialogue constructif en nous remettant une pétition signée par certains habitants du Prieuré. Par la suite, la prise de parole a été très difficile pour les autres participants alors que cette réunion était ouverte à tous et non pas réservée aux seuls habitants du Prieuré. La question portait sur la relation entre l'apport possible de nouveaux habitants au Prieuré, l'inquiétude que suscite la baisse des effectifs de l'école du Bois Bonnet et la crainte d'une possible fermeture de l'école.

Devant le refus absolu de ce groupe d'accepter de nouvelles maisons aux abords du lotissement du Prieuré, nous avons décidé publiquement et solennellement d'abandonner tout projet de construction au hameau de Baillon. D'autres idées sont à l'étude pour aider à trouver des solutions pour l'école.

Ce mouvement d'humeur de certains montre leur ignorance de l'histoire de notre hameau et de la priorité que nous avons donnée lors des précédentes mandatures à la défense de l'environnement pour protéger notre qualité de vie. La liste des actions que nous avons menées pour protéger et défendre notre précieux patrimoine est très longue. Avant de parler si fort, il conviendrait de se documenter. Ne pas écouter les autres ne veut pas dire que l'on a raison. Que de déceptions de se trouver face à de tels comportements. Huer les intervenants et les élus, ricaner, est un bel exemple de démocratie, n'est-ce pas ? Il semble que notre magnifique village soit contaminé par cette intolérance et cet égoïsme ambiant. Critiquer avant de savoir et ne rien proposer, voilà une attitude confortable.

Les anciens de Baillon ont assisté à la destruction du joli château du Prieuré et à la construction de 104 maisons neuves dans un... lotissement ! Ils n'ont pas alors signé de pétition, ils ont accepté les nouveaux venus et les ont accueillis selon les valeurs de tolérance et de respect profondément ancrés dans l'esprit des fondateurs du hameau et transmises de génération en génération et partagées par certains nouveaux venus.

Baillon est un lieu exceptionnel, tourné vers la nature et l'histoire et nous invite à y vivre mieux.

Audrey Claisen Barthelemy, adjointe au maire en charge de l'urbanisme et du droit du sol

Le billet de la rédaction

Vous aimez votre village et vous aimez le prendre en photo ? C'est le moment de nous faire partager vos coups de cœur en les envoyant par mail à communication@aso95.fr (format paysage, jpeg). Les plus belles photos seront reprises sur la couverture de L'Actu. À vos appareils !



© Adolphe Stock

À ne pas oublier

21 mai
Journée de l'environnement
26 mai
19^e brocante
28 mai
Festival Asnières en scène

8 juin
Réunion d'information sur la formation au numérique pour les seniors
12 et 19 juin
Premier et second tours des élections législatives

Nouveaux horaires de la Poste

Depuis début avril, le bureau de poste est ouvert tous les matins du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h, sauf le vendredi.



Bruit limité = voisins soulagés !

Afin de mieux vivre ensemble, voici un rappel de quelques règles de savoir-vivre, notifiées dans l'arrêté municipal n° 52/2018 du 11 juin 2018.

Les professionnels peuvent utiliser des outils ou des appareils bruyants (bétonnières, ponceuses, etc.) du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30 et le samedi de 8 h à 19 h. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés toute la journée.

Quant aux particuliers, ils peuvent se servir de matériels bruyants du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Les travaux ne sont pas autorisés le dimanche et les jours fériés. De même, les bruits ou tapages diurnes et nocturnes sont punis d'une amende d'un montant de 68 €.

Merci de respecter la tranquillité de vos voisins !



© Adobe Stock

Travaux de voirie prévus en mai et juin

La création de la voirie avenue des Acacias est prévue jusqu'à la fin du mois de mai.

Les travaux de la ruelle Saint-Laurent vont commencer à partir du 30 mai, pour une durée prévisionnelle de trois semaines environ.

Sur ces deux chantiers, l'accès aux rues est fermé de 8 h 30 à 17 h. La collecte des ordures ménagères est maintenue avant le début du chantier.

Stationnement réservé à la Maison de santé

Dans le quartier de la Manufacture, neuf places bien identifiées sont réservées aux patients qui fréquentent la Maison de santé, aux usagers de la crèche ainsi qu'aux personnes qui ont réservé une salle dans le Coworking. Merci aux résidents du quartier de respecter la priorité de ces stationnements.



Nos amis italiens bientôt chez nous !

Dans le cadre de la reprise de ses activités, le Comité de jumelage Asnières-Cutigliano reçoit sur la période du 19 au 23 mai une délégation italienne de 22 personnes. Après l'arrivée de nos amis italiens à l'aéroport de Roissy, un apéritif de bienvenue leur sera offert à la mairie.

Durant ces quelques jours, plusieurs sorties leur seront proposées : une visite à Paris, avec promenade en Bateau-Mouche du canal Saint-Martin à la tour Eiffel, visite des souterrains de Pontoise et de l'Axe Majeur, visite de Senlis, etc.

Benvenuto ai nostri amici italiani e buon soggiorno ad Asnières-sur-Oise.



Des ateliers Bien sur internet pour les seniors

Suite au succès de la première édition, une réunion d'information et de présentation des séances de formation gratuite au numérique sur tablette dédiées aux seniors aura lieu le mercredi 8 juin à 14h en mairie.



Si vous avez 55 ans ou plus et que vous souhaitez vous inscrire à ces ateliers, merci de formuler votre demande par mail à affaires.sociales@aso95.fr ou au 01 30 35 58 96.

Travaux d'agrandissement de trottoirs

Fin avril début mai, des travaux d'élargissement et de création de trottoirs ont été réalisés pour le confort et la sécurité des piétons rue Pierre-Brossolette devant la boulangerie, ainsi que Grande-Rue, entre la rue Delchet et la rue d'Aval-Eau.



Résultats des élections présidentielles

À l'issue du second tour des élections présidentielles qui a eu lieu le dimanche 24 avril, Marine Le Pen est arrivée en tête sur l'ensemble de la commune avec 749 voix (50,20 %). Emmanuel Macron a obtenu 743 voix (49,80 %).
Nombre d'électeurs inscrits : 2 175.
Nombre de votants : 1 637.
Exprimés : 1 492. Nuls / blancs : 145.
Que soient remerciés les élus, les assesseurs, les scrutateurs, ainsi que les services municipaux qui ont permis que cette élection se déroule parfaitement.

La mairie recherche un « référent seniors »

Dans le cadre de la mise en place du réseau de voisins bienveillants, la mairie recrute un homme ou une femme « référent seniors » au sein de la commune. Cette personne sera rémunérée de 5 à 6 heures par semaine et aura pour rôle de faire le lien entre les seniors ou personnes vulnérables et les services municipaux. Ce référent doit être titulaire d'un permis de conduire, catégorie B, pour accompagner et véhiculer les personnes isolées et sans moyen de locomotion pour faire leurs achats alimentaires et de première nécessité. Si vous aimez rendre service, que vous êtes disponible régulièrement et que cette mission vous intéresse, proposez votre candidature en écrivant à l'adresse suivante : rh@aso95.fr.

Bienvenue à

Sébastien Grimonprez a rejoint depuis le 19 avril l'équipe des services techniques en tant qu'agent polyvalent des espaces verts, de la voirie et des bâtiments. Il a occupé un poste similaire pendant 14 ans à la ville de Viarmes. Mais, auparavant, Sébastien a démarré sa carrière en 2002 à Asnières-sur-Oise au même poste. Il apprécie la variété des missions qui lui sont confiées : participer à l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments municipaux, et à la mise en place des installations pour les divers événements, mais aussi veiller à la propreté de la ville...



La mairie recherche un animateur

Sous l'autorité du responsable du service Jeunesse, vous serez chargé au sein des services périscolaires, accueils de loisirs du mercredi et de juillet, et cantine, d'accueillir les enfants et leurs parents, d'encadrer et d'animer les activités auxquelles les enfants doivent participer, de savoir identifier les besoins des enfants, de proposer des animations dans le cadre du projet pédagogique de l'ALSH et d'assurer la sécurité physique et morale des enfants.
Le poste à temps complet est à pourvoir au 1^{er} septembre. L'offre de poste complète est diffusée sur le site internet de la ville.
Candidature à envoyer à : rh@aso95.fr.

Entrée gratuite à l'abbaye de Royaumont pour les Asniérois

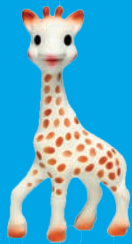
Habitants de la commune et de la C3PF ont accès gratuitement et toute l'année à l'abbaye, ses jardins, aux visites guidées et aux Dimanches à Royaumont. Il suffit de présenter à l'entrée un justificatif de domicile.



Les Dimanches à Royaumont proposent chaque dimanche une nouvelle rencontre autour de la musique, de la danse, de l'histoire, de l'architecture ou de la nature. Plus d'infos sur www.royaumont.com.

Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans *L'Actu* d'avril, je me suis prise pour un oiseau et je me suis perchée dans un arbre en page 10. C'était trop rigolo ! J'ai pris encore plus de hauteur ! Et pour ce numéro, je suis toujours bien cachée. À vous de jouer !



Le Coworking, un espace de réunion et de télétravail ouvert à tous !

L'espace Coworking Asnières Royaumont propose plusieurs bureaux et salles de réunion, de une à dix-huit personnes. Il dispose également d'une petite cuisine équipée, d'un espace restauration, de la fibre et du wifi, d'un accès PMR. Les réservations se font uniquement en ligne sur <https://cwas095.cosoft.fr>.

L'espace est ouvert sept jours sur sept de 8 h à 20 h avec un accès sécurisé par digicode.

Plus d'informations à la mairie au 01 30 35 41 41.



Élections législatives et vote par procuration

Les élections législatives se dérouleront le dimanche 12 juin pour le premier tour et le dimanche 19 juin pour le second tour.

Vous serez absent pour ces élections ? Pensez à établir dès maintenant votre procuration, soit en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, soit en téléchargeant le formulaire disponible sur www.service-public.fr, soit directement en gendarmerie ou dans un commissariat de police.

Dans tous les cas, vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat afin de vérifier votre identité.

La personne à qui vous donnez procuration n'est pas obligée d'habiter la commune ; en revanche, elle devra se rendre dans le bureau de vote où vous êtes inscrit à Asnières-sur-Oise.

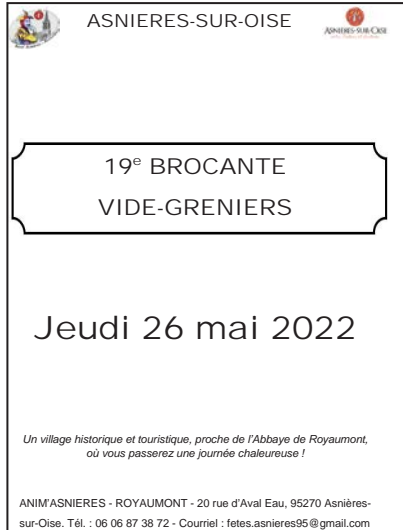
La commune dispose de trois bureaux de vote : la mairie

(bureau 1), l'école du Bois Bonnet à Baillon (bureau 2) et l'Espace Josette-Jourde (bureau 3) au 46 Grande-Rue. Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale.



Inscrivez-vous à la 19^e brocante !

Vous avez jusqu'au 21 mai pour réserver votre stand à la brocante d'Asnières-sur-Oise. Le bulletin d'inscription est disponible en mairie, chez les commerçants et sur le site internet de la commune. La brocante aura lieu le jeudi 26 mai de 8 h à 18 h. Sont prévus sur place restauration, buvette, animations et jeux d'enfants.



Journée communautaire de l'environnement

Une grande journée communautaire de l'environnement est organisée par la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France le samedi 21 mai de 11 h à 17 h au Domaine de la Motte à Luzarches.

Au programme :

- 11 h - 17 h : animations, jeux pour enfants, stands, artisans, écopâturage, restauration sur place...
- 11 h - 12 h : dépôt des créations pour le concours de construction de nichoir à oiseaux et hôtel à insectes.
- 16 h : remise des prix du concours. Venez nombreux, c'est gratuit et sans inscription !



Domaine de la Motte, 3 rue François-de-Ganay, 95270 Luzarches.

Mail : environnement@c3pf.fr. Tél. : 01 34 71 94 06.

Asnières en scène revient !

Après deux années blanches en raison de la crise sanitaire, le festival de rock Asnières en scène va faire son grand retour en 2022. Chaque année, il accueille de nombreux spectateurs, amateurs de musique rock live et de belles découvertes sonores. Souvenez-vous, lors de la dernière édition de 2019, c'est Norbert Krief, célèbre guitariste de Trust et compositeur de Antisocial qui parrainait notre festival.

Retrouvez-nous samedi 28 mai à partir de 20 h à l'Espace Josette Jourde pour écouter quatre groupes : DZink, un chant français bercé par une musique survitaminée, un rock fort sans concession au bilan carbone désastreux, Jood un rock band de stoner qui fait du rock énérvé, Dreamcatcher dans un registre heavy/trash qui combine des éléments rappelant Iron Maiden ou encore Black Sabbath, et Trouz Ar Mor, un groupe réputé dans la région, de rock celtique métal et festif. N'hésitez pas et rejoignez-nous pour le plus grand bonheur de vos oreilles.



Méchoui printanier par Autour du verger

L'association Autour du verger organise son traditionnel méchoui du printemps le samedi 11 juin dans le verger communal.

Plus d'informations au 06 36 54 77 13.



le Samedi 11 Juin 2022 à partir de 12h30

dans le Verger Communal rue Edouard Picard

PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE DE FÊTE :

- Apérofontaine - Amuse-bouche
- Méchoui ● Salades diverses ● Fromages ● Animation chorale
- L'après midi jeux gratuits pour tous, molki, scabble géant, etc.

Des « Pas de danse » réussis et appréciés

Le stage d'hiver de « l'école de danse d'Asnières » s'est déroulé, du 23 au 25 février dernier. Les deux anciens élèves devenus professeurs diplômés d'État, Aurore Frère et Vincent Lemaire, sont venus donner avec grand plaisir des cours là où ils ont fait leurs premiers « Pas de danse ».



Le modern-jazz et le contemporain étaient au programme avec des cours enfants, avancés et adultes. Les participants, venus d'Asnières et des alentours, ont apprécié cette initiative. Vivement le prochain stage !

Une semaine extraordinaire !

Le samedi 5 février, nous sommes partis pour 10 h de route jusqu'à Allevard pour notre semaine en classe de neige. Il y avait le maître, Jean-Paul, notre professeure de sport, Carole, et une accompagnatrice, Clémentine. À peine arrivés, nous avons vidé nos valises et nous nous sommes installés. Ensuite, nous avons essayé l'équipement de ski (chaussures, casque...). Pendant qu'un groupe essayait l'équipement, l'autre jouait dans la neige, d'une blancheur éblouissante.

En poursuivant le séjour, nous avons fait de la lecture de paysages sur des panoramas différents mais qui laissaient sans voix. Quatre matins sur six, nous avons joué dans la neige (batailles de boules de neige, descentes en luge, anges dans la neige...). Une fois, nous avons joué à un jeu qui consistait à récolter des informations concernant la montagne. Sans parler de la randonnée jusqu'au Chalet des Mouilles où nous avons dégusté des clémentines au chocolat !

Les repas étaient très bons. Chaque jour, après le déjeuner, nous faisons un temps calme. Nous pouvions descendre jouer au ping-pong, lire ou nous reposer dans nos lits en attendant 15 h. De 15 h à 17 h, nous faisons du ski (sauf le dernier jour où on l'a fait le matin). Une fois le ski terminé, nous allons prendre un bon goûter, puis nous allons nous doucher un par un. Après la douche, nous allons en classe jusqu'à 19 h, l'heure du dîner (un jour, à ce moment-là, nous avons vu une descente aux flambeaux). Après avoir dîné,

Quand ça fait bzzzzzz à la Maison du marais

Une trentaine de personnes, petits et grands, ont suivi avec beaucoup d'intérêt l'animation sur les abeilles sauvages organisée conjointement par le Parc naturel régional et par En tête la planète ! le 19 mars dernier. Les habitants de l'hôtel à insectes de la Maison du marais ont également profité du beau temps pour se faire entendre.



nous avons le choix entre deux veillées, sauf le mardi et le vendredi (le mardi car c'était l'anniversaire de l'une d'entre nous et le vendredi car c'était le dernier jour que l'on passait là-bas). Le dernier jour, nous avons acheté des souvenirs (pendant qu'un groupe allait acheter, les deux autres s'occupaient, en faisant du « Just dance » ou en allant jouer dehors.) et nous avons bouclé nos valises. Nous avons aussi fait une soirée diapo en regardant les photos et vidéos de la semaine jusqu'à 22 h, le moment du départ. Nous sommes arrivés vers 6 h 40. Sauf que nous sommes arrivés trop tôt ! Du coup, des parents étaient un peu en retard. Quant à mon avis sur cette semaine, c'est facile : je l'ai tout simplement adorée !

Faustine



Les « cloches » sont passées !

Après les avoir préparés, les membres du CCAS ont distribué samedi 9 avril les chocolats de Pâques, accompagnés par un dessin réalisé par chaque enfant des écoles, aux 255 Asniérois de 70 ans et plus. Cette initiative a été fort appréciée par nos seniors.



Forum de l'emploi

Une centaine de demandeurs d'emploi se sont présentés au Forum de l'emploi et de la formation professionnelle le mardi 5 avril à Chaumontel. Ils ont pu y rencontrer 18 entreprises, trois organismes de formation et trois structures de conseil (Cap Emploi, Pole Emploi, Initiative 95). Une prochaine édition est déjà en réflexion.



Un carnaval haut en couleur !

Les enfants de l'école Blanche de Castille ont défilé pour leur traditionnel carnaval le samedi 2 avril. Ils avaient préparé les déguisements quelques semaines auparavant. Ils étaient accompagnés par un groupe musical tout au long de leur cheminement.



Plongeurs dans le grand bain !

Depuis le 22 mars dernier, les élèves de CE1 de l'école Blanche-de-Castille et ceux de CE2, CM1 et CM2 de l'école du Bois Bonnet de Baillon ont la chance de suivre une initiation à



la natation. Un bus les emmène une fois par semaine à la piscine de Beaumont-sur-Oise. Ce programme sportif, mis en place jusqu'au 21 juin inclus, est pris en charge totalement par la commune, à hauteur de 4 500 euros.

Un espace dédié à la détente

Des pots de couleurs vives remplis de plantes fleuries et odorantes et une table de pique-nique ont été aménagés passage Charles-Musquin par les agents des Espaces verts. Merci de respecter cet endroit propice à la détente proche d'une école et de le maintenir propre et agréable.



L'œuf d'or a été trouvé !



L'association Risettes et Galipettes a organisé le 23 avril une chasse aux œufs dans l'Enclos Seigneurial. 70 enfants, accompagnés de leurs parents, sont repartis ravis et chargés de chocolats... gourmands ! Un grand bravo à Thomas qui a trouvé l'œuf d'or (photo ci-contre).



Appel à candidature Fête de la musique 2022

Pour notre prochaine édition de la Fête de la musique du vendredi 24 juin prochain, les chanteurs, les chanteuses, les groupes qui veulent participer sont invités à se manifester auprès du service Communication en envoyant un mail à communication@aso95.fr.

Soirée sympa en perspective, alors si vous cherchez une scène, n'hésitez pas !



État civil *

Naissances

Lino Bertrand Vergeylen - 25/03
Myriam Toure - 02/04

Décès

Marc Specque - 06/04
Jean-Claude Dumont - 12/04
* en fonction des autorisations de publication.

Des permanences à votre service

- CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement): lundi 16 mai, de 14h à 17h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au: 01 73 24 45 18.
- Bus du CIAS (Centre inter-communal d'action sociale): lundis 23 mai et 6 juin, place

de l'Église. Prise de rendez-vous au 06 43 60 03 32 ou cias@c3pf.fr.
- Val-d'Oise Rénov': lundi 23 mai, de 14h à 17h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au 01 30 32 83 15 (Adil).

Expressions directes

Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Le marché est le lieu idéal pour rencontrer des producteurs de nos régions. Agrandir notre marché reste une priorité, car il est aussi un lieu d'échange, de contact humain ; il favorise le lien social à l'heure où de plus en plus de personnes se sentent isolées. Sans oublier le dynamisme qu'il peut apporter à notre place le dimanche matin. Nous y travaillons en partenariat avec la fédération des marchés de France, qui doit nous aider sur l'implantation des commerces ambulants, le règlement, le choix des commerçants restant à notre discrétion.

Si nous voulons avoir le choix d'acheter des produits et des services différents, de qualité et avec une histoire, il est essentiel de soutenir les commerces de proximité. Vous pouvez trouver à l'office du tourisme communautaire d'Asnières quelques produits locaux, tels que du miel, des confitures, mais aussi de la bière brassée à Chaumontel.

Au nom de toute l'équipe municipale, nous souhaitons la bienvenue à Carla et Marianne Rodrigues qui ont repris sous l'enseigne *Le Duo* le salon *Nathie Coiff*. À la Ferme ayant fermé ses portes, le restaurant *Aux Bonnes M'asnières* a pu s'agrandir. Encore quelques semaines de patience et nous pourrions y déguster de bons plats. Le dimanche de mai à septembre, jusqu'à 14 h 30, vous y trouverez une restauration traditionnelle, et de 14 h 30 à 18 h 30, vous pourrez vous faire plaisir avec des glaces, tapas, cocktails, planches de charcuterie et fromages, petits grignotages. Afin d'assurer une continuité de service, *La Tarentella* prendra la relève afin de vous permettre de terminer votre week-end autour d'une excellente pizza.

Notre bureau de poste a changé ses horaires. Les heures d'ouverture sont les suivantes : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9 h 30 à 12 h. Il est fermé le vendredi. Le bureau étant tenu par l'un de nos facteurs, cela modifie quelque peu les heures de distribution du courrier. Elle sera dorénavant faite entre 10 h et 15 h. À l'approche des congés, n'oubliez pas de demander à votre facteur quelques conseils sur la garde du courrier ou tout simplement sa réexpédition à l'adresse de votre choix. L'équipe majoritaire Bien Faire pour Bien Vivre vous souhaite un joli mois de mai.

Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

Le 23 mars, la majorité communiquait sur le nouveau PLU. Le cabinet CAZAL présentait son diagnostic et révélait les zones susceptibles de recevoir de nouvelles constructions, par exemple au centre d'Asnières rue Frileuse et du Crocq et au prieuré de Baillon.

Seconde réunion le 19 avril à Baillon : L'école était bondée, on était venu s'opposer aux constructions projetées dans le prieuré. En ouvrant la séance le maire a zoomé sur la colère en ne donnant qu'un seul élément de diagnostic : les effectifs scolarisés à l'école de Baillon, 68 élèves, vont baisser. En 2026, 15 élèves de CM2 quitteront l'école pour le collège. On risque la fermeture de classes ! Tout le monde comprenait alors que la construction était prévue pour augmenter l'effectif scolarisé ! On était surpris par le choix d'une parcelle boisée (EBC) que la commune avait annoncé acheter dans un but de protection de la nature, proche d'un bois appartenant à l'institut de France, de la Nouvelle Thève et de l'abbaye de Royaumont. Cette construction sera une menace pour l'environnement ! Devant les réprobations le maire déclarait « Je ne suis pas un bétonneur. ».

On regretta que la majorité n'ait pas pris le soin de rappeler le cadre général du PLU présenté le 23 mars pour l'ensemble de la commune. En fixant le gain d'effectifs à scolariser comme la seule justification de la construction, la majorité avait créé la confusion : certains participants s'opposaient les uns aux autres en imaginant proposer d'autres terrains à la construction !!

Il existe d'autres solutions pour accroître les effectifs telles que la carte scolaire ou l'accueil d'élèves hors commune. Celles-ci n'ont pas été évoquées. Pas plus que la position de la commune face aux objectifs de croissance déraisonnables fixés par la région IDF avec un objectif annuel de 58 000 nouveaux logements, au détriment des autres équilibres régionaux. Parmi les auditeurs, Bernard Loup, connu pour avoir fait annuler le projet Europacity et sauvé les terres agricoles du triangle de Gonesse, a souligné la nécessité de mener une réflexion globale appuyée sur un réseau de communes décidées à enrayer l'artificialisation des sols. En fin de réunion le maire déclara abandonner le projet dans le prieuré.